



Les vérités de la religion chrétienne

Les sacrements

1. Dieu a établi des sacrements pour être des sceaux de son Alliance avec son Église, et il en avait établi deux sous l'Ancien Testament : la circoncision et la Pâque
2. Il y a deux sacrements de l'Église chrétienne : le baptême et la cène
3. Ce qui nous sauve n'est pas le baptême d'eau
4. Le pain que nous rompons dans l'eucharistie est la communion au corps de Jésus-Christ
5. Il ne suffit pas seulement de manger le pain de la cène, il faut encore boire de la coupe
6. Comme Jésus-Christ ne s'est sacrifié qu'une fois, il ne faut pas croire qu'il se sacrifie encore tous les jours
7. Comme dans la sainte cène il ne se fait pas d'effusion de sang, aussi la cène ne peut point être regardée comme un sacrifice propitiatoire
8. Pour bien participer à la sainte cène, il faut s'éprouver soi-même

1. Dieu a établi des sacrements pour être des sceaux de son Alliance avec son Église, et il en avait établi deux sous l'Ancien Testament : la circoncision et la Pâque

« C'est ici mon alliance que vous garderez entre moi et vous, et entre ta postérité après toi; savoir que tout mâle d'entre vous sera circoncis. Vous circoncirez la chair de votre prépuce, et cela sera pour signe de l'alliance entre moi et vous » (Gn 17.10-11).

La circoncision est appelée une alliance parce qu'elle en était le signe et le sceau.

Cette circoncision était un signe en particulier à Abraham, que le Messie naîtrait de sa semence, et qu'il serait le père de plusieurs nations. Mais à l'égard des autres Israélites, c'était un signe et un sceau de la rémission de leurs péchés et du retranchement de leur corruption.

Elle apprenait aux hommes l'impureté de leur nature, et la nécessité qu'il y avait de répandre le sang pour expier les crimes. Et c'était une belle figure de notre sanctification (Col 2.11).

L'institution de la Pâque se lit au chapitre 12 de l'Exode.

2. Il y a deux sacrements de l'Église chrétienne : le baptême et la cène

« Allez donc, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » (Mt 28.19).

Jusqu'alors, Dieu ne s'était fait connaître que dans la Judée; mais depuis l'ascension de Jésus-Christ, il n'y a plus eu de différence des Juifs aux Gentils, et l'Évangile a été annoncé partout. Jésus-Christ ajouta le baptême à la prédication, afin qu'il fût le sceau de son alliance, comme la circoncision l'avait

été de l'Alliance légale; et il veut que l'instruction précède le baptême, à l'égard des pères, comme elle précédait la circoncision à l'égard des prosélytes adultes. Jésus-Christ ordonne ensuite que le baptême soit fait au nom du *Père*, du *Fils*, et du *Saint-Esprit*, et ces mots au nom, etc., emportent :

- a. Que le baptême se fait dans l'autorité du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et que cette cérémonie n'est pas d'institution humaine.
- b. Qu'on implore sur l'enfant baptisé la vertu du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, l'amour du Père, la charité du Fils, et la communion de l'Esprit.
- c. Que le baptisé est consacré au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

L'institution de la cène se lit en Mt 26; Mc 14; Lc 22; 1 Co 11.

3. Ce qui nous sauve n'est pas le baptême d'eau

« À quoi répond la figure, qui nous sauve, savoir le baptême, non point celui par lequel les ordures de la chair sont nettoyées, mais l'attestation d'une bonne conscience devant Dieu, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pi 3.21).

Le baptême qui nous sauve n'est point le baptême d'eau, qui ne fait que laver les ordures du corps; mais le baptême intérieur, la grâce de Dieu, qui produit en nous une bonne conscience, par laquelle nous nous engageons à bien vivre, à servir Dieu, à lui obéir, et cette conscience, nous rendant témoignage de la sincérité de notre piété, est tranquille.

L'apôtre ajoute la résurrection de Christ, ce qui se rapporte, ou au *salut*, ou à la *bonne conscience*; car la résurrection de Christ est une preuve que Jésus-Christ a pleinement satisfait pour nous, et qu'il nous a acquis le salut; d'ailleurs, Jésus-Christ ressuscité nous a envoyé l'Esprit, qui nous applique son salut, et qui produit en nous la foi et la bonne conscience.

4. Le pain que nous rompons dans l'eucharistie est la communion au corps de Jésus-Christ

« La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas la communion du sang de Jésus-Christ? Et le pain que nous rompons n'est-il pas la communion au corps de Jésus-Christ? » (1 Co 11.15).

- a. Saint Paul parle ici du pain et de la coupe, c'est du vin qui y est contenu.
- b. Il appelle cette coupe *la coupe de bénédiction*; c'est le nom que les Juifs donnaient au calice qu'ils buvaient après avoir mangé la Pâque.
- c. Il ajoute que *nous bénissons*, quoique nous ne sachions pas la bénédiction particulière que l'on prononçait.
- d. Il dit que cette coupe est *la communion au sang* de Jésus-Christ, non qu'elle le soit proprement, car la communion est spirituelle; mais pour dire que cette coupe est l'emblème, le signe, le sacrement de notre communion avec le sang de Jésus-Christ, et que c'est un moyen dont

Dieu se sert pour serrer notre communion avec Jésus-Christ, et pour nous donner, ou pour nous augmenter la jouissance des fruits de sa mort.

- e. Il dit le pain que nous rompons; la fraction du pain marque que le corps de Jésus-Christ a été rompu, et elle marque ainsi l'union des chrétiens qui mangent du même pain (1 Co 10.17).

5. Il ne suffit pas seulement de manger le pain de la cène, il faut encore boire de la coupe

« Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang du Nouveau Testament » (Mt 26.27-28).

Les mêmes raisons qui nous engagent à manger le pain de l'eucharistie pour obéir à Jésus-Christ nous engagent à boire la coupe; aussi il est dit qu'ils en burent tous.

Or il est dit ici que la coupe est le sang, de la même manière qu'il est dit ailleurs que la coupe est le Nouveau Testament dans le sang de Christ. C'est le sacrement, le mémorial et le signe du sang de Jésus-Christ, et le sceau du Nouveau Testament, et de la Nouvelle Alliance, qui a été confirmée par le sang de Christ.

« Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11.26).

Saint Paul ne parle que du pain et du vin, même après la consécration, ce qui prouve que la consécration ne change pas la nature du pain ni du vin, mais qu'elle en change l'usage.

Saint Paul veut que nous annoncions la mort du Seigneur : c'est que nous en fassions une commémoration solennelle, et que nous annoncions en même temps, ce qui a porté Jésus-Christ à mourir pour nous, et le salut qu'il nous a acquis par sa mort. Les Juifs faisaient aussi l'annonciation de la délivrance miraculeuse de leurs pères; ils l'appelaient *Haggada*, *annonciation*.

6. Comme Jésus-Christ ne s'est sacrifié qu'une fois, il ne faut pas croire qu'il se sacrifie encore tous les jours

« Non point qu'il s'offre souvent lui-même, comme le souverain sacrificateur entre aux lieux saints chaque année, avec un autre sang. Autrement il lui eût fallu souvent souffrir, depuis la fondation du monde » (Hé 9.25-26).

Jésus Christ n'est point obligé de s'offrir souvent, comme le souverain sacrificateur. Car si notre Seigneur se devait offrir plusieurs fois, pour faire propitiation des péchés, et que son sacrifice fût comme ceux de la loi qu'il fallait répéter; puisqu'il ne pouvait s'offrir qu'en souffrant, et que les hommes ont toujours eu besoin de propitiation, combien de fois eût-il fallu qu'il eût souffert, depuis la fondation du monde?

Or de là, il s'ensuit :

- a. Qu'il ne peut point se faire d'oblation réelle de Jésus-Christ, à moins qu'il ne souffre véritablement la mort, toutes les fois qu'il est offert.
- b. Que la mort de Jésus-Christ est la cause du salut des hommes, qui ont vécu depuis la création du monde.

L'apôtre ajoute que Jésus-Christ s'est offert une seule fois pour l'abolition du péché; et il ne parle jamais que d'une seule oblation.

7. Comme dans la sainte cène il ne se fait pas d'effusion de sang, aussi la cène ne peut point être regardée comme un sacrifice propitiatoire

« Sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission » (Hé 9.22).

Il ne se faisait point de rémission typique et cérémonielle sans le sang d'une victime, lorsque c'était le sacrifice d'une victime (Lv 17.11), de même il ne se fait point de rémission réelle, que par le sang de Jésus-Christ. Où donc il n'y a point d'effusion de sang, il n'y a point de propitiation; et par conséquent le sacrifice de la messe, où il n'y a point de sang répandu, n'est pas un sacrifice propitiation pour les vivants et pour les morts.

8. Pour bien participer à la sainte cène, il faut s'éprouver soi-même

« C'est pourquoi quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même » (1 Co 11.17-28).

Quiconque mange du pain de la sainte cène, et qui boit de cette coupe, sans penser et méditer la dignité de la chose qu'ils représentent, et la fin de leur institution; qui ne pratique cette cérémonie que comme une chose de petite importance, et sans avoir les dispositions que Dieu demande, le peu d'estime qu'il fait de ces signes sacrés rejaillit sur les choses qu'ils représentent, comme l'outrage fait à l'image du Souverain rejaillit contre la personne du Souverain; ainsi il n'est pas tant coupable d'avoir souillé ces signes extérieurs que d'avoir manqué de respect à l'égard du corps même et du sang de Jésus-Christ.

Ainsi il faut que chacun examine sa conscience, pour voir s'il a toutes les dispositions qui sont nécessaires pour bien communier; la foi, la repentance, la charité, la faim et la soif de justice, etc. Et s'il se trouve bien disposé, il peut venir avec assurance à la table du Seigneur, pour y recevoir les gages de son amour et les arrhes de son héritage céleste.

Bénédict Pictet, pasteur et professeur de théologie

Les vérités de la religion chrétienne. Édition 1711.

L'auteur (1655-1724) a été pasteur réformé à Genève et professeur de théologie à l'Académie de Genève.

Mis en caractères modernes par Pierre Thierry Benoît et révisé par Paulin Bédard (2016).

www.ressourceschretiennes.com



Cet article est du domaine public.